

PROGRAMA DO CONCURSO

1. Le parcours historique des différentes méthodologies d'enseignement des langues et leur influence dans l'enseignement du FLE;
2. Francophonie et mondialisation: implications politiques et culturelles pour l'enseignement du FLE ;
3. Enseigner la langue française à l'heure des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) ;
4. La variation linguistique en classe de FLE : enjeux et défis pour une approche inclusive de l'enseignement des langues ;
5. Les littératures de langue française dans la contemporanéité : comment travailler l'enseignement de la littérature dans la formation des professeurs de FLE.
6. De la traduction pédagogique à une pédagogie de la traduction pour l'apprentissage du FLE;
7. Enseigner le FLE autrement: le rôle du FOS/FOU en contexte universitaire

QUESTIONS avec quelques pistes de correction

- 1) Dans son livre *Représentations de l'étranger et didactique des langues* (Didier, Crédif, 1995), Geneviève Zarate traite de la compétence culturelle, dont Louis Porcher énonce les contenus dans *Enjeux du système éducatif: le français langue étrangère*, Hachette Education, 1995. D'après vous, quelles manifestations de la culture permettent de circonscrire et d'appréhender la réalité sociale des échanges langagiers ? Quel enjeu éducatif important ces échanges apportent-ils dans l'enseignement des langues et des cultures étrangères? Justifiez votre réponse.

Clé de réponse:

Pour favoriser la construction et le développement d'une compétence culturelle chez l'apprenant, l'enseignant doit être attentif à diversifier les contenus de son enseignement de la culture/ 'civilisation', et à montrer, démontrer, illustrer à travers différents documents-soutiens authentiques pour la classe que la culture est un ensemble complexe comprenant la connaissance, l'art, l'histoire mais aussi les réalités sociales et les valeurs morales propres à la collectivité dont la vie est façonnée par cette culture.

Selon Louis Porcher, « La capacité à communiquer, dont l'enseignement vise à doter l'élève, ne saurait être strictement et purement linguistique. Elle doit s'accompagner de savoir-faire culturels et sociaux multiples qui permettent l'insertion dans la société française, sa compréhension, la connaissance des

pratiques indigènes. La compétence culturelle est désormais aussi importante que la compétence linguistique. »

Car « (...) l'enseignement de la langue et celui de la 'civilisation' doivent se mener de pair, conjointement. » Comprendre la culture de l'autre, c'est aussi réfléchir sur sa propre culture.

Le(a) candidat(e) doit expliquer les notions de multiculturel, de pluriculturel et d'interculturel en appuyant ses explications sur des exemples précis. Il doit aussi tenir compte de la problématique des représentations et des stéréotypes.

5) Selon vous, y a-t-il dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE une place pour la littérature? Si oui, laquelle ? Justifiez votre réponse.

Clé de réponse:

Oui, compte tenu de la relation particulièrement complexe qu'entretient la littérature, saisie comme objet et discipline d'enseignement, avec les « valeurs » et avec l'identité nationale et, ou, linguistique.

En effet, la langue et la littérature (les littératures) qu'elle contribue à façonner peuvent être perçues comme des héritages légitimes et hautement revendiqués, ou, au contraire, comme des conséquences des contraintes de l'histoire. On y relève une hésitation continue entre universel et particulier, comme si la littérature considérée en tant qu'objet d'enseignement ne cessait d'être ballottée entre deux pôles : identité et ouverture ; possibilité de vivre en soi et de s'étendre au monde, de se connaître soi-même et de partir à la découverte de l'autre.

En tant que matière enseignée, ou diversement enseignable, la littérature signifie donc, en plus de la pratique de la langue, la libération de l'individu par la culture de l'imagination; l'accès à la pluralité des voix et des modes d'expression, et le droit à la parole individuelle, plutôt qu'à des techniques d'assimilation d'un corpus hérité de textes plus ou moins canoniques.

6) Décrivez, en vous appuyant sur des exemples concrets, les différentes modalités de la traduction et montrez les rapports qu'elles entretiennent avec les pratiques de la traduction en classe de FLE.

Clé de réponse:

Dans sa réponse à cette question, le(a) candidat(e) doit montrer la différence entre « traduction » et « interprétation » tout en considérant leur problématique. Il doit également décrire et exemplifier les différentes modalités de traduction (intra-linguale, inter-linguale et inter-sémiotique, selon la typologie proposée par le linguiste Roman Jakobson); définir et expliquer les activités de *médiation* réalisées

en classe, et leur apport au travail sur la traduction; fournir des pistes pour l'enseignement de la traduction (thème & version). Selon le cadre, la médiation correspond à des activités de traduction et d'interprétation qui permettent la réalisation d'un résumé, d'un compte rendu, etc. Il s'agit donc de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas eu tout d'abord un accès direct. Les activités langagières de médiation (orales et écrites), (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés (CECR,p. 18).